

L'élevage bovin viande au recensement agricole 2020: diversité, spécificités, évolutions.

Résumé de l'étude – juin 2023



Le recensement agricole 2020 vu globalement:

Céréalisation/végétalisation de la ferme France ? Dualisation de l'agriculture française ?
Oui et non.

En surfaces, non. La SAU française est stable (26,7 Mha -1% par rapport à 2010).

La part de surfaces en herbe progresse légèrement (41,4% de la SAU +0,2) alors le cheptel d'herbivores diminue (-10% d'UGB herbivores y compris chevaux (-1/3 suite à une exclusion partielle du RA), et -9% d'UGB bovines).

Mais 1 000 000 ha de prairies (sur 11 150 000 ha + estives collectives) sont gérés par **100 000 exploitations agricoles sans aucun animal** (sur 389 000 recensées). Le phénomène a doublé en 10 ans (en surface et nombre d'exploitations): bandes enherbées, vente d'herbe et vente de foin, prises en pensions (chevaux), surfaces marginales délaissées, patrimoine foncier en jachère/attente (potentiellement constructible,...).

En exploitations, oui. Les exploitations avec élevage de ruminants significatifs (144 000 en 2020) diminuent plus vite que l'ensemble (-24% versus -20%; -9% pour les exploitations sans herbivores) et le nombre d'exploitations vraiment **céréalières** (moyennes ou grandes sans élevage) **augmente** (56 000, + 6 000 en 10 ans).

« Une agriculture sans agriculteurs » selon l'ouvrage de Purseigle&Herbieu qui diagnostique une transformation de la production agricole de moins en moins assurée par des agriculteurs au sens traditionnel du terme qui gèrent eux-mêmes capital et foncier et mobilisent leur force de travail **mais aussi des agriculteurs sans « agriculture »** (au sens de nombreux actifs qui se lancent sur des micro-fermes sans volume de production conséquent traditionnellement transformé dans des filières longues).

Tous secteurs agricoles confondus, il y a plus d'installations (2010-2020) **dans les micro-(<25k€ de Produit Brut Standard) et petites (25-100k€) exploitations que dans les moyennes (100-250k€) et grandes (>250k€).** En nombre d'actifs concernés et plus encore en % de renouvellement (ce taux est maximal vers 15-25k€ de PBS).

Qui est agriculteur ? Le recensement agricole recense toutes les « activités agricoles bien au-delà des « emplois » agricoles (affilié MSA y compris double-actifs hors cotisants solidaires + Chefs salariés)

Qu'est-ce qu'une exploitation agricole ?

Le fonctionnement d'une bonne partie des microfermes de grandes cultures (assez souvent avec des surfaces en herbe sans animaux) est peu compréhensible en dehors d'une gestion patrimoniale de foncier.

Avec la chute du nombre d'élevages laitiers bovins, les élevages typés bovins viande (70 600) rassemblent la moitié des élevages de ruminants en 2020.

TABLEAU 1: RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE PAR TYPES D'ÉLEVAGE DE RUMINANTS

Domaine activité 2020	Nombre d'exploitations		Équivalents Temps Plein hors prestations (ETA, CUMA avec main-d'œuvre,...)		
	En 2020	Variation / 2010 (%)	En milliers d'ETP	Part 2020 (%)	Variation / 2010 (%)
Bovins lait	50 588	-33 %	112,6	44,1	-27 %
Bovins viande	70 629	-19 %	103,3	40,4	-16 %
Ovins viande	9 790	-17 %	13,9	5,4	-12 %
Ovins lait	4 232	-13 %	8,8	3,4	-5 %
Caprins	6 021	-13 %	13,2	5,2	-4 %
Autres (polyélevages complexes dont avec équins)	2 728	-28 %	3,9	1,6	-15 %
Ensemble	143 988	-24 %	255,7	100	-20 %

Source: Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020, traitements Institut de l'Élevage (exploitations avec atelier d'élevage ruminants significatif dont les cheptels bovins, ovins et caprins cumulés atteignent au moins 8 unités de gros bétail (UGB) aliments grossiers ou possédant au moins 5 vaches laitières ou allaitantes, ou 50 brebis allaitantes ou 25 brebis laitières ou 10 chèvres)

11% de main-d'oeuvre salariée (et même 7% en bovins viande spécialisés), le taux le plus bas de tous les secteurs agricoles

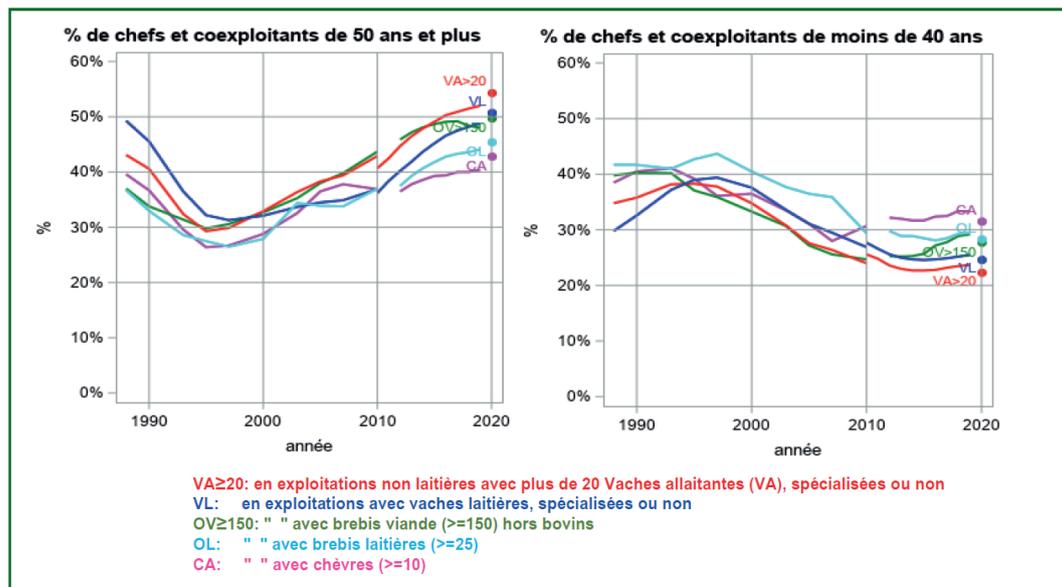
Au sein des 103 300 Equivalents Temps Plein (ETP) recensés dans les exploitations avec bovins viande, on ne comptabilise que 11% d'ETP salariées (dont 8% de salariés permanents et 3% d'occasionnels ou saisonniers). De 2010 à 2020, l'emploi salarié permanent a reculé dans le secteur de 4% à 7 600 ETP. **Le travail repose donc plus que dans tous les autres secteurs sur la main d'oeuvre dite familiale (non salariée) ce qui rend plus aigue la problématique du renouvellement des actifs qui passe essentiellement par des installations** (en baisse depuis 2019). Le taux d'emploi salarié progresse avec la taille des exploitations (18% au-dessus de 150 vaches allaitantes) tout en restant très modéré par rapport à l'ensemble des élevages de ruminants (14%), de granivores (33%) et surtout des exploitations sans animaux (47%). Ces dernières ajoutent à cette organisation du travail spécifique 74% du travail délégué aux ETA et CUMA avec chauffeur. Le recours à ces prestataires est assez fréquent en bovins viande (60%, sans changement depuis 2010) mais si les tâches déléguées sont importantes (ensilage par exemple), le volume de travail concerné est très faible (<2% du total de la main d'oeuvre utilisée).

Une étude financée par



Le secteur de l'élevage le plus concerné par le vieillissement des chefs d'exploitation

FIGURE 2 : ÉVOLUTION PAR SECTEUR DE LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DES ÉLEVEURS DE RUMINANTS

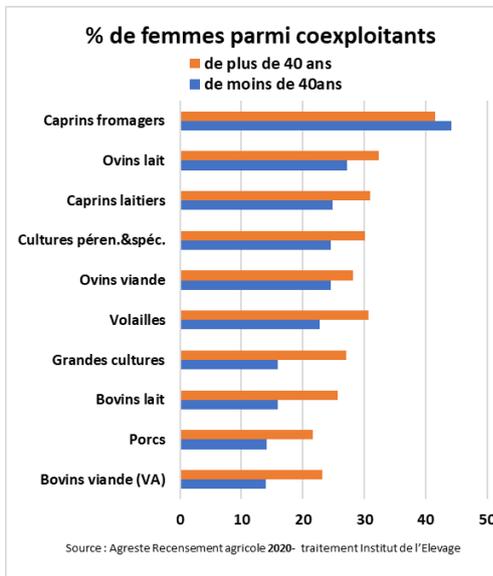
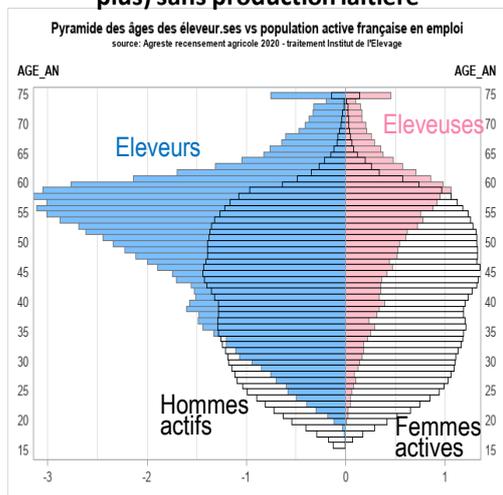


Avec 54% d'éleveurs de 50 ans et plus, 38% de 55 ans et plus, 18% de 60 ans et plus et seulement 22,4% de moins de 40 ans, l'élevage de vaches allaitantes (ici 20 vaches et plus) a connu une **évolution plus marquée que les autres secteurs depuis la fin des années 1990**.

Difficultés de cession, arbitrages préférant les aides PAC à une mauvaise retraite, manque de rentabilité et d'attractivité,... expliquent cette dégradation.

Source : Agreste, Enquêtes structures et recensement agricole, MSA et SPIE-BDNI [2011-2019] – traitement Institut de l'Élevage

Exploitations avec vaches allaitantes (5 et plus) sans production laitière



La pyramides des âges indique un **double déséquilibre démographique avec une surreprésentation des actifs âgés et un % de femmes faible**, surtout chez les moins de 40 ans. **Les secteurs qui attirent les jeunes femmes (ovins-caprins, maraichage, PPAM, volailles) sont aussi ceux qui remplacent bien les départs** contrairement aux bovins lait, porcs et bovins viande (14% de femmes chez les moins de 40 ans).

L'écart entre le RA et la MSA fait apparaître au niveau du RA davantage d'éleveurs âgés (63 ans et plus) qui ont déclaré une activité agricole au RA alors qu'ils ne sont plus en emploi (MSA)

Chefs et coexploitants	Nombre de personnes	<40 ans	>=50 ans	>= 55 ans	>= 60 ans	>= 63 ans
avec atelier ruminants de taille significative	211 000	23%	53%	37%	17%	8%
dont Bovins Viande (Vaches All.>=5)	84 442	21%	57%	41%	21%	12%
dont >=20VA	66 231	22%	54%	38%	18%	9%
dont 5-20VA	18 211	15%	67%	53%	33%	22%
sans élevage (ni herbivore ni granivore)	221 800	17%	63%	48%	32%	23%
dont hors micro exploitations (Produit Brut Standard >=25000€)	153 900	20%	57%	41%	23%	14%
Tous agriculteurs	496 400	20%	59%	43%	25%	17%

source: Agreste recensement agricole 2020 - traitement Institut de l'Élevage

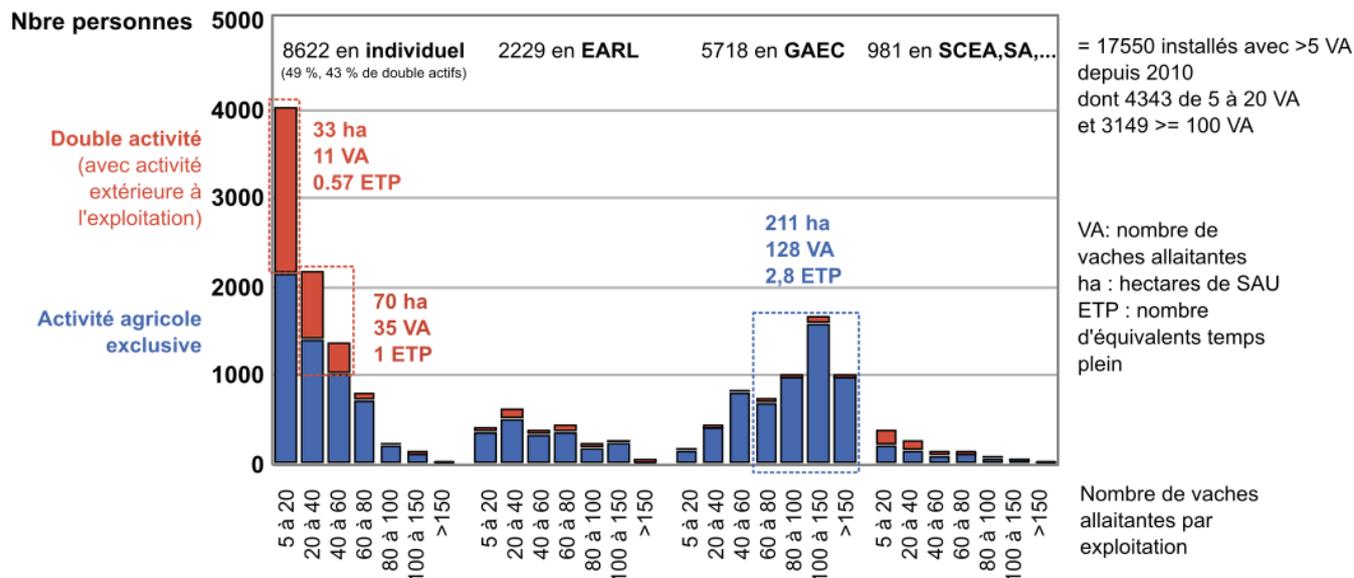
Un vieillissement qui **pourrait se poursuivre**. 32% des exploitants ou coexploitants de plus de 60 ans (avec bovins viande) n'envisagent pas de départ dans les 3 ans, 31% ne savent pas, 26% prévoient une transmission familiale, 5% une reprise par un tiers, 5% l'agrandissement d'une autre exploitation

Néanmoins, la **pyramide des âges des agriculteurs non éleveurs est encore plus déséquilibrée**. Le poids de la main d'oeuvre salariée et les possibilités de sous-traitance (cf page précédente) contraignent nettement moins les fins de carrière que dans l'élevage de ruminants, secteur dans lequel les tâches principales ne peuvent être déléguées.

Les agriculteurs gérant de **petits troupeaux de vaches allaitantes (5-20 VA)** ont une pyramide des âges très proche de celles des agriculteurs non éleveurs, avec davantage d'éleveurs âgés mais aussi 15% d'éleveurs de moins de 40 ans (contre 22% pour les plus de 20 VA), signe d'un **renouvellement partiel mais significatif de ce type d'activité d'élevage** (cf ci-dessous)..

Répartition des installations depuis 2010 en exploitations avec vaches allaitantes (et non laitières)

Source : Agreste recensement agricole 2020 – traitement Institut de l'Élevage



Lors du recensement agricole 2020, 118 000 coexploitants sur 496 000 recensés s'étaient installés depuis 2010. Parmi ceux-ci **17 550 (21% des 84 442 coexploitants présents en 2020) gèrent une exploitation avec des vaches allaitantes** (non laitière).

Dans 65% des cas, une exploitation spécialisée Bovins viande ou mixtes bovins-ovins (dans les GAEC), 19% en polyculture-élevage + 8% avec grandes cultures dominantes, 7% avec des granivores, 2% avec cultures pérennes. Les éleveurs sont **plus spécialisés en individuels** (73%) quelque soit la taille de cheptel, moins en EARL (40%) et autres sociétés (46%).

Insuffisantes pour compenser les départs (les exploitations ont perdu 16% d'ETP, cf tableau page 1), **ces installations présentent une forte diversité** de systèmes d'exploitation, formes d'organisation du travail, taille de cheptel. 2 pôles émergent de la figure ci-dessus évoquant une certaine forme de dualisation du secteur.

Entre d'une part des **GAEC familiaux de grande taille dont la croissance a été forte jusqu'en 2016, peu accessibles aux Hors Cadre Familiaux (15%, le taux le plus faible de tous les types d'élevages de ruminants mais aussi de toute l'agriculture française, un autre handicap pour faciliter le renouvellement)**.

Et d'autre part des **installations individuelles qui recourent près d'une fois sur 2 à la double activité**, 2 fois sur 3 dans un cadre familial (tableau ci-contre) dont des situations de double actif de père en fils pour valoriser un patrimoine agricole (foncier, bâtiment, cheptel). L'âge à l'installation est plus élevé qu'en GAEC (plutôt 35 ans que 25 ans).

Le nombre de personnes concernées par une installation en double activité (types 1 et 2) ou en GAEC de taille conséquente (type 3) sont comparables (environ 3000). La productivité volumique apparente (PBS/ETP) des types 2 et 3 n'est pas très différente. Mais le **nombre de vaches « stabilisées »** par ces installations qui sont souvent des **reprises est très différent: 400 000 vaches pour les installations en GAEC contre 60 000 pour les deux types de double actifs.**

Le **niveau de formation** des nouveaux installés est très hétérogène, notamment au niveau agricole. En dehors des secteurs laitiers (bovin, mais aussi ovin et caprin), de 26% des nouveaux éleveurs de vaches allaitantes à 44% des nouveaux agriculteurs sans élevage n'ont eu aucune formation agricole (diplômante). Un quart ont au moins un BTS. Les Hors Cadre Familiaux sont plutôt mieux formés.

Diversité des installations.

Types principaux avec des vaches allaitantes

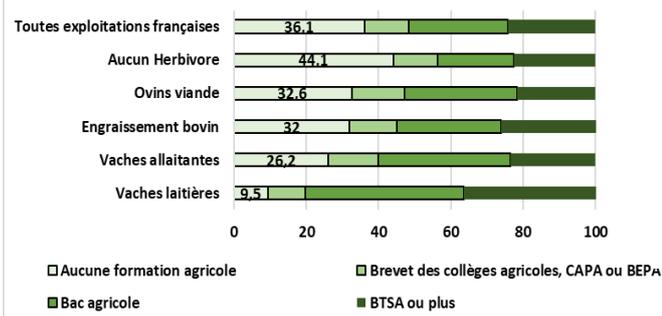
Source Agreste Recensement Agricole 2020, traitement Institut de l'Élevage

*Orientation herbivore dominante

Statut	Individuel	Individuel	GAEC
Activité	double actif	double actif	agricole exclusif
Taille du troupeau	5-20 VA	20-60 VA	>60 VA*
Nombre d'installés depuis 2010 encore présents en 2020	1 889	1 160	3 125
âge en 2020 (ans)	43	38	31
âge à l'installation (ans)	38	34	26
% Hors Cadre Familial	33%	32%	15%
SAU (ha)	33	70	211
SFP (ha)	29	59	188
ETP totales	0,56	0,99	2,79
dont salariés permanents	0	0,04	0,09
dont salariés occasionnels	0,03	0,08	0,04
Vaches allaitantes	11	35	128
% avec commercialisation en circuits courts	35%	24%	25%
Produit Brut standard (PBS) / exploitation (€)	23 699	61 441	204 032
PBS/ETP (€)	42 320	62 062	73 130
% PBS Herbivores	65%	78%	90%

Formation agricole des installés depuis 2010

Source Agreste Recensement Agricole 2020, traitement CEP



Un élevage allaitant globalement extensif avec une emprise spatiale importante et stable tout comme l'assolement à forte dominante herbagère

Les surfaces sont stables

La France allaitante bovine (somme des 70 629 exploitations) valorise 7 millions d'hectares (26% de la SAU française), sans changement depuis 2010 (et +0,2Mha par rapport à 2000).

L'assolement est parfaitement stable avec 72% de SFP dans la SAU (+1 point par rapport à 2010, +6 points par rapport à 2000), dont 68% d'herbe dans la SAU (=2010, +2 pts/2000) et 4% de maïs/SFP.

Le cheptel et le chargement baissent

Sur ces surfaces fourragères sont élevées 3,31 M de Vaches Allaitantes (-0,18 M; -5% /2010), 440 000 brebis (-186 000; -30%).

Globalement le cheptel total de ces exploitations s'est réduit de 7% (en nombre d'UGB) à SFP égale.

La charge moyenne a diminué davantage que sur la période précédente: 1,19 UGB/ha SFP en 2000, 1,15 en 2010, 1,06 UGB/ha SFP en 2020.

Cette baisse provient pour partie d'une relocalisation du cheptel dans les zones agronomiquement les moins favorables depuis 20 ans: recul du cheptel de 15% dans l'Ouest et de 25% dans les plaines du Sud-Ouest et les zones à orientation végétale dominante, progression de 15 à 20% dans le cœur du Massif Central et sur les surfaces en herbe de plaine délaissées par le cheptel laitier.

Avec une baisse des chargements dans toutes les zones pour la première fois

Il s'agit d'une évolution inédite pour la zone herbagère Charolais-Limousin du Nord du Massif Central et le cœur montagneux du Massif Central. Les niveaux de chargement y étaient beaucoup plus stables depuis 30 ans (au moins) à des niveaux modérés en rapport avec le milieu naturel. Les sécheresses de 2017, 18, 19, 20 et le manque de main d'oeuvre pour remplacer les départs ont modifié ces équilibres, les exploitations continuant à croître en surfaces mais moins en cheptel pour gagner en souplesse et facilité de conduite.

Pour les zones dont le chargement baisse depuis 2000, la baisse du chargement fait suite à une nette hausse du chargement entre 1988 et 2000 après la réforme de la PAC de 1992 qui avait entraîné un retournement de prairies important dans les zones de polyculture-élevage et l'Ouest (l'équivalent de 5 à 8 points de SAU)..

L'assolement par zone évolue légèrement et porte la marque de la concurrence ou de l'attrait des cultures de vente.

La part des cultures baisse dans les exploitations allaitantes des zones de polyculture-élevage (les plus orientées cultures ont abandonné l'élevage) alors qu'elle augmente en Normandie et dans l'Ouest (attrait de la polyculture-élevage qui progresse dans les zones d'élevage de plaine) et ne bouge pas ailleurs (notamment dans la zone herbagère Nord Massif Central). Le maïs ensilage diminue dans l'Ouest et le Bassin Aquitain (recul de l'engraissement) et augmente en Normandie, dans le Grand Est et légèrement dans la zone herbagère Nord Massif Central (3% de maïs/SFP).

Evolution du chargement (UGB/ha SFP) des exploitations allaitantes (>=5 VA) par grande région d'élevage

